

<p style="text-align: center;">POLITIQUE D'UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES DU CABINET LECLERE & LOUVIER AVOCATS</p>

Dernière mise à jour le 03/01/2020

La présente politique d'utilisation des données personnelles (« la Politique ») est faite par le cabinet Leclère & Louvier (« le Cabinet »), conformément aux dispositions de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 révisée (dite « Loi informatique et libertés » ou « LIL ») et du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (« RGPD ») n°UE-2016/679.

Elle est destinée aux **Clients** du Cabinet, et est annexée aux conventions d'honoraires, ainsi qu'aux devis émis par le Cabinet.

1. Définitions

Dans le cadre de la présente Politique, les termes suivants seront définis comme suit :

- ✓ Cabinet : la SELARL Louvier Avocats, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée, immatriculée au RCS de Grenoble sous le numéro D 794 325 480, dont le siège social est situé 25, rue Pierre Sépard, 38000 Grenoble, et inscrite au Tableau de l'Ordre des Avocats de Grenoble ; dont le nom commercial est « Leclère & Louvier Avocats ».
- ✓ Client : personne physique ou morale ayant confié une Prestation au Cabinet ;
- ✓ Donnée : donnée à caractère personnel, au sens de l'article 4.1 du RGPD ;
- ✓ Conditions Générales : les conditions générales de service du Cabinet, accessibles sur le Site.
- ✓ Convention d'Honoraires : document signé des deux parties, récapitulant la Prestation confiée au Cabinet, ainsi que les modalités de facturation et de règlement.
- ✓ Devis : offre écrite émanant du Cabinet, à la demande du Client, pour la réalisation d'une Prestation, et mentionnant la teneur de la Prestation ainsi que les honoraires correspondants ;
- ✓ Prestation : mission d'ordre juridique confiée au Cabinet par le Client, en ce compris toute action ou défense à action contentieuse ou précontentieuse, consultation, rédaction d'actes et de contrats, mission de délégué à la protection des données, ou toute autre mission relevant de la loi n°71-1130 du 31 décembre 1971 et des domaines de compétence du Cabinet.
- ✓ Site : le site Internet du Cabinet, accessible à l'adresse www.leclerelouvier-avocats.com

2. Identité du responsable du traitement

Le responsable du traitement est la SELARL Louvier Avocats, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée, immatriculée au RCS de Grenoble sous le numéro D 794 325 480, dont le siège social est situé 25, rue Pierre Sépard, 38000 Grenoble, et inscrite au Tableau de l'Ordre des Avocats de Grenoble ; dont le nom commercial est « Leclère & Louvier Avocats ».

3. Coordonnées de la personne en charge de la politique d'utilisation des données personnelles au sein du cabinet

Me Josquin LOUVIER, Gérant

04.76.27.73.50

jlouvier@leclerelouvier-avocats.com

4. Registre des traitements

Le Cabinet tient un registre des traitements, incluant les traitements habituels de données personnelles et de ses sous-traitants.

5. Personnes concernées par les traitements

Les personnes concernées par les traitements sont les Clients du Cabinet ou, s'il s'agit de personnes morales, les interlocuteurs (personnes physiques) du Cabinet chez le Client, en charge du suivi de la Prestation commandée au Cabinet.

6. Données traitées

Le Cabinet traite toutes les données à caractère personnel nécessaires à la constitution et au suivi d'un dossier d'un client et à la défense de ses intérêts, telles que : nom, prénom, adresse email et postale, numéro de téléphone, RIB, situation maritale et patrimoniale ; etc

Au regard de la diversité des domaines d'intervention du cabinet d'avocats, ces données peuvent être très variées et concerner des données relatives tant à la vie personnelle qu'à la vie professionnelle, ainsi que des données sensibles.

Le client accepte expressément que le Cabinet puisse être amené à traiter, aux fins de gestion de son ou ses dossiers juridiques, des données de toute nature, y compris des données sensibles.

7. Modes de collecte des Données

Les données à caractère personnel sont collectées lorsque le Client :

- contacte le Cabinet afin de bénéficier d'une assistance, de conseils juridiques, d'une représentation en justice, plus généralement de tout type de service réalisé par le cabinet
- navigue sur le site du cabinet (cookies)
- s'inscrit à la newsletter du cabinet
- s'inscrit à une formation, à une conférence organisée ou animée par le cabinet
- utilise le formulaire de contact sur le site du cabinet

8. Bases légales des traitements de données à caractère personnel

Le traitement des Données des Clients par le Cabinet s'appuie sur les bases légales suivantes :

- (i) Le traitement est nécessaire à l'exécution du contrat conclu avec le Client relatif à la Prestation (formalisé sous forme de Convention d'Honoraires, de Devis accepté et/ou des Conditions Générales), directement ou en tant que représentant légal,
- (ii) Le traitement est nécessaire à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci, telles que demande de devis, services, etc
- (iii) Le traitement de données est nécessaire à la constatation, à l'exercice ou à la défense d'un droit en justice,
- (iv) Le Client a consenti au traitement de ces données lorsque ce consentement est obligatoire, notamment pour le traitement de données sensibles ; ou pour des finalités spécifiques (tels que les cookies) ;
- (v) Le traitement est nécessaire au respect par le Cabinet de ses obligations comptables et fiscales ; notamment pour la conservation et l'archivage des données
- (vi) Le traitement « marketing » des Données repose sur les dispositions spécifiques de l'article L.34-1 du Code des Postes et Télécommunications, qui autorise la prospection commerciale électronique à l'égard des Clients, pour des produits ou services analogues à ceux objet de la première Commande,

9. Finalités du traitement des données à caractère personnel

Le Cabinet traite les données de ses Clients pour les finalités suivantes :

- ✓ Gestion, traitement et suivi des dossiers juridiques de clients

- ✓ Gestion de la facturation et du recouvrement
- ✓ Elaboration de statistiques commerciales
- ✓ Constitution et gestion de fichiers clients
- ✓ Gestion d'une liste d'opposition, d'accès, de rectification
- ✓ Gestion d'une liste clients en respect de la réglementation sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- ✓ L'envoi d'actualités sur le cabinet notamment par l'envoi d'une newsletter)
- ✓ Opérations techniques de prospection et sollicitation commerciale personnalisée dans le respect des articles 10 et suivants du RIN;

10. Destinataires

Dans le cadre de ses activités et aux fins de gestion des dossiers, le Cabinet peut être amené à transmettre les données de ses clients à différents destinataires, et notamment :

- Des destinataires liés au traitement des dossiers tels que, de façon non limitative : commissaire aux comptes, avocats, experts-comptables, notaires, huissiers ; experts, qu'ils soient ou non sous-traitants ;
- Des destinataires sous-traitants, non liés au traitement du dossier confié ; tels que prestataires d'emailing ; collaborateurs libéraux du cabinet, services de secrétariat externalisé ; etc,

Le client déclare accepter sans réserve la transmission de ces données à ces types de destinataires.

11. Sous-traitants

Le Client est informé et accepte que le Cabinet fasse appel à des sous-traitants pour certains traitements de leurs données personnelles.

En particulier, le Client est informé que le Cabinet fait appel aux principaux sous-traitants suivants :

- Wolters Kluwer, éditeur du logiciel de gestion de cabinet Kleos ;
- Alpha 2i, prestataire de maintenance informatique ;
- BDO, cabinet d'expertise comptable,
- Mailchimp, prestataire d'emailing,
- Thelem, prestataire de secrétariat téléphonique externalisé
- Adwin, fournisseur de messagerie électronique,
- Webu, prestataire en charge de la maintenance du site Internet du Cabinet

La liste exhaustive des sous-traitants est tenue à la disposition des personnes concernées par les traitements sur demande écrite. Le Cabinet s'engage à informer chaque personne concernée de l'ajout ou changement de sous-traitant par courrier électronique dans les plus brefs délais. Le client formulera toute observation ou objection par écrit dans les quinze jours à compter de la réception de cette information. A défaut de réponse du client dans ce délai la personne concernée reconnaît avoir ainsi autorisé ledit sous-traitant. Le Cabinet apportera à la personne concernée toute information permettant d'établir la conformité du sous-traitant aux exigences de la réglementation.

Le Cabinet a conclu un contrat écrit avec chacun de ses sous-traitants respectant les obligations de la loi informatique et libertés et du RGPD. Chaque sous-traitant n'agit que sur instructions du Cabinet et s'engage à offrir les mêmes garanties de protection des données personnelles. Chaque sous-traitant met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que les traitements de données soient conformes aux exigences légales et réglementaires.

Le Cabinet s'engage à faire appel uniquement à des sous-traitants :

- -établis dans un pays de l'Union Européenne ou
- -établis dans un pays présentant un niveau de protection dit adéquat au sens des autorités européennes de protection des données ou
- -disposant de garanties appropriées en application de l'article 46 du RGPD.

A défaut, le transfert de données ne pourra se faire que dans le respect de l'article 49 du RGPD.

12. Lutte contre le blanchiment et le financement du terroriste

Le Cabinet doit respecter la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Cette réglementation met à la charge du Cabinet un certain nombre d'obligations, dont certaines consistent en des opérations de collecte et de traitement de données à caractère personnel. L'avocat qui noue une relation d'affaires avec un client doit exercer une vigilance constante pendant toute sa durée et doit pratiquer « un examen attentif des opérations effectuées en veillant à ce qu'elles soient cohérentes avec la connaissance actualisée » qu'il a de la relation d'affaires (art. L. 561-6 et R. 561-12 CMF). Il doit en outre recueillir « les informations relatives à l'objet et à la nature de cette relation et tout autre élément d'information pertinent sur ce client ». Il actualise ces informations pendant toute la durée de la relation d'affaires (art. L. 561-5-1, al. 1^{er} CMF). Ainsi, concernant une personne physique, l'avocat doit se voir présenter l'original d'un document officiel en cours de validité comportant la photographie du client (art. R. 561-5, 1 et R. 561-6 CMF).

13. Durées de conservation

Les données à caractère personnel du Client sont conservées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont enregistrées.

Compte tenu de la diversité des finalités énoncées la présente Politique d'utilisation des Données, les durées de conservation des données seront communiquées aux personnes concernées, sur demande écrite de leur part.

14. Politique en matière de cookies

Un cookie est un fichier texte (un traceur) placé ou stocké sur le terminal de l'internaute (ordinateur, tablette ou appareil mobile) lorsqu'il visite le site du cabinet. Le cookie permet au site de le reconnaître, de l'aider à naviguer de page en page sur un site internet, etc.

Le Cabinet utilise des cookies strictement nécessaires à la fourniture des services en ligne. Avant de déposer ou lire un cookie, le cabinet informe les internautes utilisateurs du site de la finalité des cookies par un bandeau d'information.

Le Cabinet utilise, sur le Site, les cookies suivants :

- Des cookies « de personnalisation », destinés à favoriser la navigation de l'internaute, par exemple en mémorisant la langue utilisée,
- Des cookies de sécurité, destinés à empêcher les intrusions de tiers ou de robots sur le site,
- Des cookies de mesures d'audience (Google Analytics)

Le bandeau d'information prévoit un renvoi de l'internaute vers les choix d'opposition pour les cookies nécessitant un consentement.

Ce bandeau est maintenu tant que l'internaute n'a pas poursuivi sa navigation, c'est-à-dire tant qu'il ne s'est pas rendu sur une autre page du site ou n'a pas cliqué sur un élément du site.

Le dépôt et la lecture de cookies ne sont pas effectués :

- si l'utilisateur se rend sur le site (page d'accueil ou directement sur une autre page du site à partir d'un moteur de recherche par exemple) et ne poursuit pas sa navigation ;
- s'il clique sur le lien présent dans le bandeau d'information, lui permettant de paramétrer les cookies et, le cas échéant, refuser le dépôt de cookies, lorsque le cookie nécessite le consentement exprès de l'internaute.

Vous pouvez désactiver les cookies en suivant les instructions suivantes en fonction de votre navigateur :

- Microsoft Internet Explorer : <http://windows.microsoft.com/fr-FR/windows-vista/B...>
- Google Chrome : <http://support.google.com/chrome/bin/answer.py?hl=...>
- Safari : <http://docs.info.apple.com/article.html?path=Safar...>
- Firefox : <http://support.mozilla.org/fr/kb/Activer%20et%20d%...>
- Opéra : <http://help.opera.com/Windows/10.20/fr/cookies.htm...>

Vous pouvez également paramétrer votre navigateur afin que celui-ci envoie un code indiquant aux sites Web que vous ne souhaitez pas être suivi (option « Do No Track ») :

- Internet Explorer : <http://windows.microsoft.com/fr-fr/internet-explor...>
- Safari : <http://support.apple.com/kb/PH11952>
- Chrome : <https://support.google.com/chrome/answer/114836?>
- Firefox : <https://support.mozilla.org/fr/kb/comment-activer-...>
- Opera : <http://help.opera.com/Windows/12.10/fr/notrack.htm...>

15. Sort des données à caractère personnel après le décès

Le Client peut définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données personnelles après son décès. Ces directives peuvent être générales ou particulières. En l'espèce, le Client peut transmettre ses directives particulières concernant ses données personnelles collectées sur le Site en s'adressant à : contact@leclerelouvier-avocats.com

16. Dérogation au droit d'information

Lorsque des données à caractère personnel n'ont pas été collectées auprès de la personne concernée, le Cabinet n'a pas à informer celle-ci, dès lors que ces données doivent rester confidentielles en vertu du secret professionnel.

17. Droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données

Le Client bénéficie d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de suppression et de portabilité de ses données personnelles.

Il peut notamment se désinscrire à tout moment de la newsletter du Cabinet, en cliquant sur le lien de désinscription prévu à cet effet.

Le Client peut exercer ces droits en s'adressant au cabinet à l'adresse suivante : contact@leclerelouvier-avocats.com

La demande devra indiquer les nom et prénom, adresse e-mail ou postale, de la personne concernée, et être signée et accompagnée d'un justificatif d'identité en cours de validité. Le Cabinet y répondra dans un délai d'un mois, sauf difficultés particulières, dont elle informera la personne concernée

18. Réclamation

La personne concernée par un traitement a le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (CNIL) en cas de litige quant au traitement de ses Données, via le lien suivant : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.